

BULLETIN MUNICIPAL



Bulletin Municipal n°1

Janvier 2021

Le Mot du Maire

Chères vigneronnes, chers vignerons,

Le 15 mars dernier vous avez élu un nouveau conseil municipal que j'ai l'honneur de conduire. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée...

Puis un virus est venu perturber notre vie. Un premier confinement nous a conduit à mettre en place toute une série de mesures sanitaires à la mairie, à l'école, ralentissant notre fonctionnement administratif en retardant nos actions prévues pour l'année. Et, après des vacances d'été qui se sont déroulées normalement, un deuxième confinement vient frapper le pays avec des mesures certes moins sévères mais qui assènent de nouveau notre quotidien et notre économie locale.

C'est dans ce contexte un peu particulier que paraît notre premier bulletin municipal, mais il est là aussi pour rappeler la volonté de l'équipe élue d'être au plus près des habitants et que la solidarité est plus que jamais une action collective.

La commune des Vigneaux, l'ensemble de ses services ainsi que les élus souhaitent apporter tout leur soutien au personnel médical mais aussi à tous ceux qui sont en première ligne dans la protection et l'accompagnement de tous nos concitoyens face à la Covid 19. Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et respectez les gestes barrières afin que 2021 soit pour tous une année meilleure.

Gilles PIERRE

Mots d'élus

Voici notre première infos-lettre qui nous l'espérons sera biannuelle et riche en informations. Cette version papier sera également en version numérique téléchargeable sur le nouveau site internet de la Mairie des Vigneaux, car bien sûr plus éco et économique.

Nous maintiendrons une version papier pour ceux et celles qui préfèrent.

Associations, particuliers ce sera aussi pour vous l'endroit pour vous exprimer, proposer un petit article en rapport avec la vie du village.

Cette lettre ne sera pas interactive, vous ne pourrez donc pas vous exprimer sous forme de question / réponse.

Il faudra pour cela utiliser le mail de correspondance de l'accueil mairie : mairie@lesvigneaux.fr, ou prendre rendez-vous.

Marc Reynaud

A compter de début janvier un nouveau site internet de la commune sera mis en ligne

www.lesvigneaux.fr

Nouvelle
adresse mail de
la mairie :

mairie@lesvigneaux.fr

Mairie
Le Village
474 rte de l'école
05120 LES VIGNEAUX
☎ 04 92 23 13 39

Dans ce numéro

- Les réalisations 2020
- Vie pratique
- Infos
- Etat civil



Photo Darius PIERRE

REALISATIONS 2020

Défibrillateur

La commune a installé un défibrillateur sur la façade du bâtiment mairie/école. L'utilisation de celui est à la portée de tous en cas de nécessité. Pour information, sachez que le personnel communal a été formé aux gestes de premiers secours.

Voirie communale

Une réfection de la voirie a été effectuée sur plusieurs secteurs de la commune : La Bâtie, Béal Morin, et une partie de la route du camping des Vaudois. Le département a subventionné à hauteur de 40% ces travaux de goudronnage dont le montant total s'est élevé à 33 989€ HT.

Fibre optique

Le jeudi 11 juillet 2019 l'État, la Région et des Départements se sont associés à l'entreprise SFR pour faciliter l'arrivée de la fibre optique dans tous les foyers.

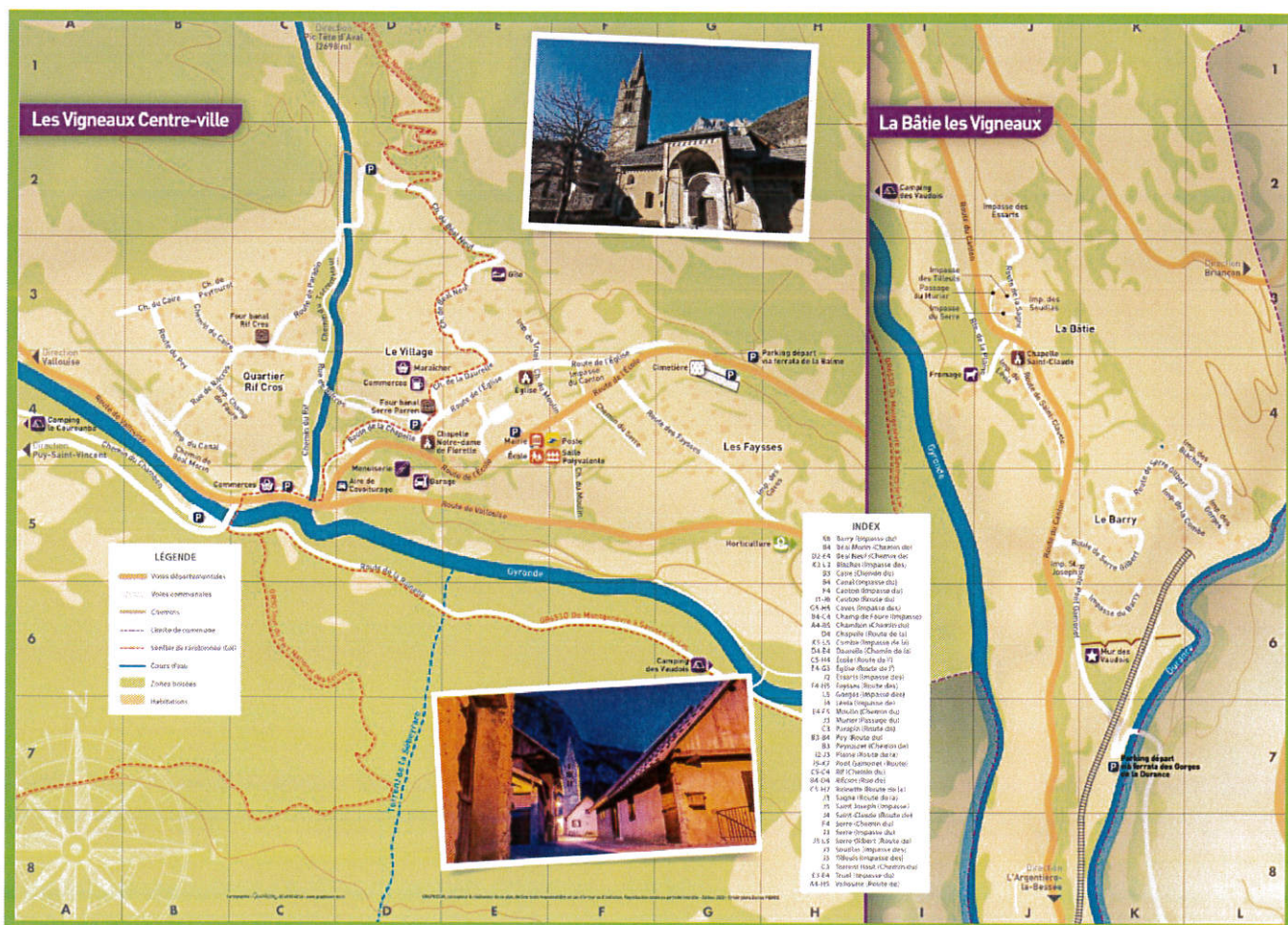
Il s'agit de permettre aux 133 748 foyers, entreprises et établissements publics situés sur le Département des Hautes-Alpes de bénéficier de la performance de la Fibre d'ici fin 2022. Les premières prises ont été progressivement déployées sur les communes suivantes à partir de 2020 : Champcella, Freissinières, La Roche-de-Rame, L'Argentière-la-Bessée, Les Vigneaux, Pelvoux, Puy-Saint-Vincent, Saint-Martin-de-Queyrières, Vallouise. D'ici 2022, le chantier engagé couvrira 95 % de la population en Très Haut Débit.

Sécurité du village

Une étude a été menée sur la sécurité routière dans l'intérieur de la commune. Le premier point traité sera l'installation d'une passerelle piétonne sur le torrent de Rif Cros. L'entreprise MASSÉ a obtenu le chantier de réalisation qui s'effectuera dès le début d'année 2021 dès que les conditions météorologiques seront favorables..

Adressage

Dans un souci de commodité et pour la bonne distribution du courrier et livraisons, ainsi que pour le raccordement à la fibre, vous verrez prochainement la numérotation métrique des habitations. Toutes les rues et voies publiques ont été nommées suite à une concertation quartier par quartier et un plan du village (ci-dessous) vient d'être réalisé. Tous les habitants seront informés par courrier de leur nouvelle adresse et un plan d'ensemble de la commune sera distribué à chacun dans le 1er trimestre 2021.



Le saviez-vous ?

Qu'est-ce qu'un four banal ?

Sous l'Ancien Régime et jusqu'à la Révolution, selon les provinces, le poids de la seigneurie ou celui de la collectivité, les paysans cuisaient leur pain soit dans un four individuel, soit dans le four communal ou soit par obligation dans le four banal appartenant au seigneur. Ce dernier, au nom du droit de ban, percevait une redevance, souvent en nature, mais il devait en contrepartie entretenir le four et le chemin qui y conduisait. Ce four banal était généralement affermé à des boulangers appelés fourniers. On cuisait pour la semaine, la quinzaine, parfois plus, de gros pains chargés de mie sous une grosse croûte afin d'assurer la plus longue conservation naturelle possible. « Les villageois devaient marquer leur pain en indiquant le jour du dépôt et donner une bûche de bois pour le cuire.

Particularité montagnarde le pain était cuit une fois l'an, en novembre, mais ici en Vallouise on y cuisait le pain noir pétri de farine de seigle allongée d'orge et cuit deux fois l'an en moyenne. Pour qu'il ne moisisse pas on n'y mettait beaucoup de levain et on laissait lever la pâte pendant 24 heures. Pour satisfaire la consommation familiale du semestre l'agriculteur en réalisait plusieurs fournées au four banal qui en certaines périodes de l'année ne refroidissait pas (source A. Han)

C'était à cette occasion quelque peu festive que l'on cuisait la fameuse tourte aux pommes de terre ou Tourte au chou. Tradition reprise dans nos villages lors des fêtes patronales.

Le Four banal de Rif Cros

Après le four de Serre Perren au cœur du village, ce printemps dernier c'était le four de Rif Cros qui a vu sa toiture et ses murs repris.

Les travaux ont été subventionnés par le Département et le Parc Naturel des Ecrins

Photos AVANT



APRES



Comme le dit si bien la citation : il n'y a pas de petites économies...

A la lecture des comptes rendus de Conseils Municipaux, les chiffres évoqués peuvent parfois donner le tournis ou effrayer...chaque dépense engage vite des montants que ce soit en terme de réparation, rénovation, entretien...

Toutefois, la commune, soucieuse de se tenir au plus près de son budget regarde aussi à la dépense ! Chaque poste est étudié : changement de fournisseur d'énergie, changer d'opérateur téléphonique, effectuer des travaux d'isolation pour améliorer confort et dépense énergétique,...à son niveau la commune souhaite devenir moins énergivore. Dès que cela est possible nous recherchons la possibilité d'obtenir des subventions auprès des administrations concernées : Département et Etat.

Au final nous pouvons constater une baisse parfois considérable des coûts de fonctionnement... Cela demande du temps, de la persévérance et l'engagement des employés communaux pour monter les dossiers et faire en sorte que cela aboutisse...nous les remercions vivement pour leur investissement.

Céline LOPEZ & Muriel VALLAT

Décorations de Noël

Un concours de décorations de Noël a été lancé à l'initiative d'un conseiller municipal. Des affiches ont été déposées pour inciter la population à y participer. L'idée était de mettre en avant l'esprit de Noël par l'originalité, le fait-main et les illuminations qui embellissent façades et jardins de la commune. Des lots ont été offerts par les associations locales et la municipalité. Un grand merci à tous les participants.

Association Los Vinhaus

Los Vinhaus a été créée il y a un peu plus d'un an. Le "grignotage partagé" organisé sur le parvis de l'église en octobre dernier a permis de présenter l'association aux habitants et a rencontré un joli succès.

Cette nouvelle association a pour vocation de créer du lien social sur la commune, notamment intergénérationnel, d'encourager la solidarité et la mutualisation...

Diverses actions sont déjà mises en place :

- Création d'un local associatif/bibliothèque/zone de gratuité (au-dessus de l'église) qui accueille petits et grands pour un moment convivial d'échange et de partage. Ce lieu permet de lire sur place ou d'emprunter des livres, de discuter, d'échanger, soumettre des idées, boire un thé... Des permanences sont organisées tous les mercredis de 17h à 18h30. Annulées pendant la période de confinement, un drive a été mis en place.

- Organisation d'événements locaux (apéro des habitants, fête de la soupe).

L'association a clairement été freinée dans ses ambitions par la crise sanitaire mais ses membres ne renoncent pas !

Pour rester informés des actions de l'association, rejoignez la mailing liste (fréquence d'envois raisonnée) en envoyant un mail à : losvinhaus05120@gmail.com.

Ou suivez toute l'actualité sur Facebook : <https://www.facebook.com/losvinhaus>

Pauline LAURENT

Crise Sanitaire

Depuis fin 2019, une nouvelle zoonose s'est propagée depuis la Chine pour devenir pandémie. Le virus responsable de la maladie Covid-19 est le coronavirus (nom d'identification SARS-CoV2). Le réservoir animal semble être une chauve-souris. L'hypothèse d'un virus échappé accidentellement d'un laboratoire reste une spéculation qui ne s'appuie actuellement sur aucune preuve.

Ce virus est très contagieux. Environ 15% des personnes infectées développent des formes sévères nécessitant souvent une hospitalisation, et dans les situations les plus critiques en réanimation. La mortalité, de 0.1 à 1%, peut sembler faible et est peut-être surestimée. Ce que l'on ne sait pas évaluer aujourd'hui ce sont les séquelles respiratoires, neurologiques et musculaires qui laisseront nombre de malades-Covid diminués voire invalides.

Nous avons tous l'espoir de voir disparaître le virus, dans l'été, comme une « grippe saisonnière ». Il a été observé un ralentissement cet été puis une recrudescence de l'épidémie à l'automne 2020. Les médias ont largement diffusé les informations pour le grand public. Un confinement salvateur a été instauré de mars à mai/juin, puis récemment fin octobre et aujourd'hui le couvre-feu s'impose.

Au niveau communal, nous avons distribué des masques en tissu homologués AFNOR, déposés dans la boîte à lettres de chaque habitant des Vigneaux à partir du premier confinement. Une première distribution a concerné les habitants de plus de 60 ans puis en juin la distribution s'est élargie à l'ensemble de la population vigneronne. Ces masques ont été payés par la commune et subventionnés par l'Etat.

A la mairie et la poste, il a été mis en place un sens de circulation, des protections en plexiglas, ainsi que du gel hydro-alcoolique. A l'école, un protocole strict a été mis en place et adapté à chaque évolution des directives nationales.

On nous annonce la délivrance prochaine d'un vaccin dont les tests d'innocuité sont en cours d'achèvement. Nous vous informerons des dispositions qui seront mises en place par la préfecture et l'ARS pour la vaccination.

Isabelle ESTIENNE

Nos déchets

Depuis pas mal d'années maintenant, les Communautés de Communes du Guillestrois et du Pays des Écrins se sont associées pour créer le SMITOMGA (Syndicat Mixte de Traitement).

Les camions du Guillestrois, du Queyras et du Pays des Écrins collectent les déchets Non Recyclables dans les différentes communes du territoire.

Les 40 tonnes de déchets ainsi compactés sont envoyées vers le site d'enfouissement du Beynon situé à une centaine de kilomètres de Guillestre..

Le SMITOMGA, outre son rôle de gestion des déchets non recyclables, assure des missions de prévention des déchets.

La prévention des déchets peut se traduire de deux manières :

*Éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets. **C'est la prévention quantitative.**

*Limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements. **C'est la prévention qualitative.**

Nous avons sur notre territoire du Pays des Écrins la possibilité de traiter correctement nos déchets : des conteneurs sélectifs ou Molok pour les ordures ménagères, pour les emballages, pour le verre, des conteneurs papiers, carton, Des composteurs individuels ou collectifs pour les bio déchets... Une déchetterie centre de Tri à l'Argentière (4 km), une Ressourcerie pour donner une seconde vie aux objets. (déchets compostables représentant plus de 30% du poids d'une poubelle "Déchets Non Recyclables".)

Hélas le constat est qu'un certain non-respect et une mauvaise utilisation de ces moyens mis à notre disposition gênent encore, des dépôts sauvages, des encombrements de conteneurs, de la négligence, de l'insalubrité.

TRI, COMPOSTER est un acte citoyen mais pas seulement. Il représente aussi une substantielle économie en termes de coût de traitement. Pensons-y !

Deux sites internet intéressants à consulter

<http://www.smitomga.com/>

<http://lamiraille.org/>

Marc REYNAUD

INFOS

PRATIQUES

Pour le déneigement de la commune, veuillez à ne pas garer vos véhicules sur la voie publique afin de favoriser les manœuvres des engins.

Une récolte de bouchons est mise en place à chaque abri poubelle de la commune.

Agé de 16ans : le recensement est obligatoire. Pensez à effectuer vos démarches en mairie.

Ouverture de la déchetterie de L'Argentière

Du 01/11 au 31/03

du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Du 01/04 au 31/10

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Fermée le dimanche et les jours fériés.



Etat Civil

NAISSANCES 2020

FAGES Sasha, Maje, Fanny : née le 12 janvier 2020

PARENT Charly : né le 26 mars 2020

MELQUIOND Gabriel, Vincent, Pierre : né le 1^{er} juillet 2020

GENEVOIS Emma, Camille, de Luiz : née le 5 septembre 2020

DECES 2020

ALBERT Léa épouse MELQUIOND : décédée à LA TRONCHE (Isère) le 2 mai 2020

MOREAU Elisabeth épouse EYMARD : décédée à LES VIGNEAUX le 21 juillet 2020

BONJEAN Simone épouse DAURELLE : décédée à BRIANÇON le 16 août 2020

ROLLIN Marcel : décédé à MONTBRISON (Loire) le 20 novembre 2020